Monsieur Albert GOFFART
Directeur A.A.T.L.
Région de Bruxelles-Capitale
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : 02/pfd/162978
N/réf. : AVL/ah/AUD-2.23/s371
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : AUDERGHEM. Chaussée de Wavre, 1604. Demande de permis unique pour la mise en peinture de la façade avant. **Avis conforme**.

En réponse à la demande du 26 mai 2005 introduite par la Direction des Monuments et des Sites concernant l'objet susmentionné, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 1er juin 2005, notre Assemblée a émis un avis favorable sous réserve.

La CRMS approuve la mise en peinture de la façade mais elle demande de préciser les références NCS de la teinte qui a été retenue. Comme celle-ci devra être rigoureusement identique à la couleur appliquée sur la façade de la maison mitoyenne, la CRMS demande que lors d'une prochaine campagne de mise en peinture, les deux façades soient peintes simultanément.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

c.c. à : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme F. Olivier) +1 photo en annexe pour la DMS